

Engagée dans une transition écologique

Meudon est pleinement engagée dans la transition écologique. Au côté des Meudonnais, la Ville fait évoluer le territoire en réduisant son empreinte carbone. La lutte contre le réchauffement climatique et préservation de la biodiversité sont ses priorités.

Publié le 23/09/2024 – Mis à jour le 28/03/2025

Sensibiliser et co-construire

À Meudon, l'engagement en faveur du développement durable est au cœur de l'action municipale. La Ville co-construit un avenir résilient et respectueux de l'environnement, tout en sensibilisant activement ses citoyens.

Apprendre pour comprendre

La Ville a vu la nécessité de se doter d'un lieu ressource sur l'environnement. C'est le sens de l'Éco-atelier Pierre Rabhi mis à disposition des associations environnementales du territoire. Ce lieu offre une programmation événementielle riche sur le thème de l'environnement. Les associations peuvent y organiser leurs ateliers à destination des Meudonnais. En sensibilisant, il permet aux habitants de mieux comprendre les enjeux de la transition écologique. Chaque année, les Meudonnais relèvent le défi famille zéro déchet. Accompagnés par la Ville, ils se mobilisent pour réduire leur production de déchets et se forment aux éco-gestes. La Ville mise aussi sur la pédagogie pour faire évoluer les comportements, et ce dès le plus jeune âge. Tout au long de l'année, les accueils de loisirs proposent aux enfants des ateliers de sensibilisation au respect de l'environnement.

Éco-atelier Pierre Rabhi

Faire avec les Meudonnais

Premiers bénéficiaires de la politique de transition écologique, les Meudonnais en sont aussi acteurs. Cette préservation de l'environnement participative passe aussi bien par les Conseils de quartier que le budget participatif. L'implication des conseillers de quartier a par exemple permis le réaménagement des abords de l'Espace culturel Robert-Doisneau. Fruitières et jardins partagés y ont remplacé le bitume. Le budget participatif a quant à lui contribué à l'essor de projets vertueux pour tendre vers une ville durable. Cour oasis dans une école, arceaux vélos ou végétalisation d'espaces publics sont ainsi issus de propositions citoyennes.

Les grands projets d'avenir sont élaborés main dans la main avec les citoyens à l'image de Meudon 2040 et du Plan local d'urbanisme intercommunal. A travers ces concertations publiques, les Meudonnais de tout âge et de tout horizon peuvent exprimer leur vision et leurs aspirations pour l'avenir, notamment sur le plan de l'environnement. En parallèle, la Ville rend accessible aux Meudonnais l'agriculture urbaine. Il existe 3 jardins collectifs et 4 jardins partagés. Initiative meudonnaise, « Jardiner ma ville » offre depuis 2017 aux habitants de Grand Paris Seine Ouest la possibilité de jardiner et d'entretenir un bout d'espace public : morceau de trottoir, pieds d'arbres et pieds de murs

La démocratie participative à Meudon

Mon environnement

Lutter contre le réchauffement climatique

Face à l'urgence climatique, la Ville multiplie les opérations de désimperméabilisation de l'espace public. En plus de favoriser l'infiltration des eaux de pluie, cela permet également de réduire les îlots de chaleur ; et donc de gagner jusqu'à 5° en période de canicule.

Depuis 2019, 20 000m² ont été désimperméabilisés

Systématiquement, dès que des travaux sont engagés sur l'espace public, la Ville et Grand Paris Seine Ouest en profitent pour retirer du bitume au profit de plantations en pleine terre. Illustration de cette politique : la place Rabelais et ses fosses végétalisées qui relient les pieds d'arbres. Cette lutte contre l'artificialisation des sols s'applique aussi dans les cimetières municipaux, espaces traditionnellement très minéraux. La Ville y engazonne les allées, végétalise les murs et plante des arbres.

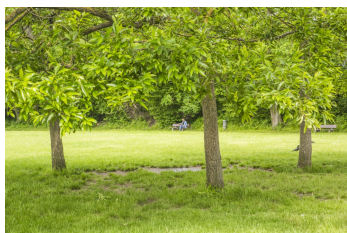
En parallèle, d'ambitieux projets de transformation des espaces minéraux en îlots de verdure sont menés. En cours ou à venir, la végétalisation des places Tony de Graaff et Simone Veil, et du parvis du Centre d'art et de culture témoigne de cet engagement.

La lutte contre les ilots de chaleur se mène aussi dans les écoles. Chaque année, deux cours d'école sont végétalisés pour offrir aux enfants un environnement plus agréable.

Favoriser la biodiversité

Meudon dispose d'un patrimoine arboré remarquable. Entre nouvelles plantations et soins accordés aux arbres existants, cette richesse n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'une politique volontariste de préservation et d'adaptation de la végétation.

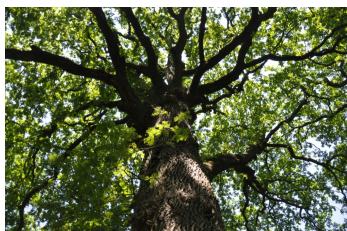
Le patrimoine végétal en chiffres



8 000 arbres
recensés à Meudon.



400 arbres
plantés en 2023.



200 arbres
remarquables sont inventoriés.

La Ville se démarque aussi par un entretien de ce patrimoine respectueux de la nature. Elle a abandonné, 8 ans avant l'obligation légale, le recours aux produits chimiques. Ces produits ont laissé place à l'engrais vert et aux soins biologiques. Le principe de tontes différenciées est aussi pratiqué pour favoriser l'essor de la faune et de la flore. Pour ce faire, la Ville a recours à l'éco-pastoralisme grâce au cheptel de l'association "*Bergeries en Ville*" : plus de 12 000 m² sont ainsi gérés en éco-pâturage.

Reconnaissance de ces actions, Meudon est labélisée pour la seconde fois « Territoire engagé pour la nature » et dispose de 4 fleurs au label Villes et Villages fleuris.

Des coups de pouce à la biodiversité

Partout où elle le peut, la commune procède à de petits aménagements pour favoriser la biodiversité. Nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes et démarche de zéro sol à nu sont systématiquement réfléchis dans les projets d'aménagement des espaces verts. Plusieurs zones refuges ont ainsi été créées au fil des ans. En se dotant d'un inventaire de la biodiversité, la Ville s'est munie d'un outil lui permettant de suivre l'impact de ses réalisations, et d'éclairer les décisions publiques.

Préserver les ressources naturelles

Les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Meudon en est bien consciente. En adoptant une gestion raisonnée en eau ou en développant les énergies renouvelables, la municipalité s'engage pleinement dans un avenir vertueux et responsable.

Face aux récents épisodes de sécheresse, Meudon a renforcé son plan d'action pour préserver cette ressource précieuse. Les multiples opérations de désimperméabilisation des sols permettent une meilleure infiltration des eaux de pluie. En parallèle, les récupérateurs d'eau de pluie se multiplient sur le territoire. Les plantations sont aussi étudiées pour être moins gourmandes en eau.

Dans les accueils de loisirs, les enfants apprennent à maîtriser leur consommation d'eau. A travers des ateliers ludiques et pédagogiques, les jeunes participants découvrent des éco-gestes simples et efficaces pour éviter le gaspillage de l'eau et comprendre l'importance de cette ressource précieuse.

Développer les énergies renouvelables

Première source d'émissions de CO², la question de l'énergie est au centre des préoccupations de la Ville. C'est pourquoi la municipalité a récemment engagé plusieurs projets de développement des énergies renouvelables.

L'ensemble du territoire est d'ailleurs inscrit « *Zones d'accélération d'énergies renouvelables* »

La géothermie va aboutir fin 2026 à Meudon-la-Forêt, permettant d'économiser 17 700T de Co²/An et d'alimenter l'équivalent de 7 600 logements.

Meudon mise aussi sur l'énergie solaire. Le toit de l'école Monnet-Debussy a déjà été entièrement équipé et des études sont en cours pour étendre le dispositif.

La récupération de la chaleur des datacenter est aussi à l'étude. En investissant dans les énergies renouvelables et locales, Meudon fait le choix de l'indépendance énergétique et de se soustraire aux fluctuations des prix de marché.

Relever le défi des mobilités

Afin d'accélérer la transition écologique, la Ville de Meudon multiplie les dispositifs et politiques publiques pour inciter les habitants à recourir aux mobilités douces. De plus, la Ville et GPSO accompagnent le changement en mettant en œuvre les conditions nécessaires pour le passage aux véhicules électriques.

Encourager les mobilités douces

Afin de limiter un trop grand recours individuel à la voiture, la Ville, GPSO et l'agglomération ont engagé de multiples actions pour encourager le développement de la circulation cycliste.

En 2022, GPSO a ainsi adopté son plan vélo territorial. En premier lieu, Meudon s'est dotée d'un vaste réseau de pistes cyclables qui recouvre l'ensemble de son territoire et qui n'a de cesse de s'étendre. Un itinéraire cyclable sécurisé a d'ailleurs été créé entre Meudon et Meudon-la-Forêt. Dans une volonté d'améliorer le confort et la sécurité des cyclistes, ces pistes cyclables ont été complétées par une généralisation massive de la signalétique vélo. La Ville mise aussi sur la pédagogie pour faire évoluer les comportements, et ce dès le plus jeune âge. Par l'intermédiaire du Projet Educatif Local, les jeunes Meudonnais sont sensibilisés chaque année à la pratique du vélo.

Repenser l'automobile

Outre les efforts menés sur les mobilités douces, Meudon accompagne aussi la transition automobile en adoptant une politique à la hauteur de ses engagements. Meudon a installé des bornes de recharges pour les véhicules électriques. Enfin, dans un double objectif de sécurisation de la route et de réduction des émissions de CO², la Ville a opté pour une réduction globale de la vitesse passant ainsi la majorité des voies circulation à 30 km/h.

Se protéger en cas de crue

Seine Grands Lacs a réalisé un nouvel ouvrage hydraulique dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et en réduire les dommages prévisibles. Ce projet de 360 hectares a consisté à aménager un espace endigué capable de retenir une partie de l'eau de la Seine en cas de crue majeure et de baisser jusqu'à 15 cm son niveau selon les crues et lieux.

[En savoir plus](#)



Ville de

Meudon

Dossier de candidature 2024

Concours national des villes & villages fleuris



Villes et villages fleuris
40,0 Mo

Information de contact



*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi
8h30-12h*

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
9h-12h et 13h30-17h*

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40